

La Conférence navale de Londres a poursuivi ses travaux de janvier jusqu'à la fin d'avril 1930. Seuls la Grande-Bretagne, les Etats-Unis d'Amérique et le Japon ont pu réaliser un accord complet. La France et l'Italie se sont vues dans l'impossibilité de se rallier aux trois autres Puissances. En somme, les délégués à la Conférence navale de Londres estimèrent qu'il n'y avait rien à gagner à convoquer de nouveau la Commission préparatoire du désarmement avant que l'atmosphère politique ne se soit quelque peu éclaircie. Il fut donc décidé de ne pas réunir la Commission avant le mois de novembre.

La Troisième Commission s'est donc trouvée dans une position tout à fait différente de celle de l'année dernière, alors que la controverse régnait autour de la date de la prochaine session de la Commission préparatoire, tandis qu'à présent cette date est fixée. La discussion relative au désarmement s'est trouvée par le fait même abrégée. Tous les délégués ont convenu que la prochaine session de la Commission préparatoire devra être la dernière et que la Conférence du désarmement devra se réunir aussitôt que possible.

Les délégués de la Norvège, de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Chine se sont montrés pessimistes en ce qui regarde la question générale du désarmement. La plupart des autres délégués n'ont pas cru devoir s'engager à faire un relevé de l'œuvre déjà accomplie. Ils se contentèrent d'exprimer à nouveau le désir de leurs Gouvernements de voir la solution du problème du désarmement se réaliser bientôt.

Le délégué de la Norvège déclare qu'il attend depuis dix ans la mise à exécution de l'article 8 du Pacte dans son esprit et dans sa lettre. L'heure est grave. Jusqu'à présent rien n'a été accompli dans la voie du désarmement et les obligations qui découlent de l'article 8 du Pacte sont sacrées. Il croit qu'il soit possible, dans l'état présent de la sécurité, de réaliser une mesure de désarmement. L'opinion publique s'attend à de grandes choses et, à son avis, est encore dans l'attente.

Le délégué de l'Allemagne (le comte Bernstorff) déclare que son manque d'optimisme provient peut-être du fait que, depuis cinq ans, il vient avec le même optimisme aux sessions de la Commission préparatoire et qu'il s'en va toujours sans aucun résultat. Jusqu'à présent il peut dire que la Commission préparatoire n'a rien fait du tout. Il regrette de s'exprimer ainsi tout autant qu'il regrette d'avoir eu à dire à la dernière session de la Commission préparatoire que son Gouvernement ne pouvait pas partager la responsabilité de ce qui était fait à cette Commission, parce qu'il en regardait les résultats comme tellement minimes qu'on ne pouvait pas parler d'une réduction des armements et, à plus forte raison, de désarmement. Il demande que la Conférence du désarmement soit convoquée en 1931.

Le délégué de la Grande-Bretagne (le vicomte Cecil) croit que c'est une exagération de dire que la Commission préparatoire n'a rien fait jusqu'à présent. Grâce à elle, des progrès considérables ont été accomplis vers la réalisation du but qui lui avait été assigné. Tout en étant aussi désireux que qui que ce soit pour que la Conférence se réunisse aussi vite que possible, il ne croit pas qu'elle devrait être convoquée avant que des préparations suffisantes n'aient été faites pour en assurer le succès.

Le délégué de la France partage l'avis de la délégation allemande qu'il serait désirable de voir la Conférence du désarmement se réunir si possible en 1931, mais ajoute que c'est au Conseil qu'incombe la responsabilité de convoquer cette Conférence et que la Commission devait éviter d'empiéter sur ses attributions ou de lui dicter ses devoirs.

Le délégué canadien (Sir Robert Borden), qui a discuté la question générale du désarmement en séance plénière de l'Assemblée et non au sein de la